

JUIN 2023

RAPPORT ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT



SODERO GESTION
CAPITAL INVESTISSEUR DU GRAND OUEST



Sodero Gestion, Capital investisseur du grand Ouest, Nantes - Rennes - Brest - La Roche-sur-Yon



PRÉAMBULE

Ayant moins de 500 millions d'euros d'encours, Sodero Gestion présente ci-dessous sa démarche générale de prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de l'article 29 de la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat et de son décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021, modifiant respectivement les articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE SODERO GESTION SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

1. RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Sodero Gestion est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers depuis 2004 sous le n°GP 04000055, entièrement au capital investissement;

Sodero Gestion accompagne les dirigeants des PME et ETI du Grand Ouest, à tous les stades de leur croissance : innovation, développement et transmission, et intervient seul ou en co-investissement avec d'autres structures en tant qu'actionnaire majoritaire ou minoritaire.

Son engagement auprès des dirigeants la positionne en véritable partenaire pour conseiller les PME dans leur stratégie et leur ingénierie financière, sans interférer dans les prises de décision, dans la durée pour veiller à la pérennité de l'entreprise.

LA RSE CHEZ SODERO

Sodero Gestion agit depuis sa création avec des valeurs d'investisseur responsable, valeurs qu'elle a formalisées en 2017 :

- confiance
- écoute
- enthousiasme
- intégrité

Ces valeurs se retrouvent dans des actions concrètes au sein de la Fondation Sodero créée en 2016, et dans l'engagement auprès des jeunes, notamment au travers du partenariat noué en 2020 avec l'association NQT (Nos Quartiers ont du Talent).

Depuis 2021, Sodero Gestion a formalisé sa raison d'être : investir dans les entreprises pour contribuer à leur performance et leurs impacts positifs sur les territoires.

A l'issue d'une consultation de ses principales parties prenantes, un plan d'actions à horizon 2025 a été défini. Celui-ci est exécuté par toute l'équipe avec quelques chantiers prioritaires :

- La réalisation du bilan carbone de Sodero Gestion (scope 3)
- La mise en oeuvre d'une méthodologie interne ESG & Impact pour une prise en compte sérieuse des critères ESG dans les décisions d'investissement
- La mise en place d'un programme de sensibilisation et de formation aux enjeux ESG
- La création d'un produit financier article 9 (SFDR) avec un objectif d'investissement durable



ENGAGEMENT ESG

Le plan d'action de la démarche RSE intègre la prise en compte des enjeux ESG et des leviers d'impacts des entreprises qu'elle finance.



PHASE D'INVESTISSEMENT

Sodero Gestion a ainsi intégré les critères ESG dans le processus de décision d'investissement selon le schéma suivant :

Sodero Gestion a ainsi intégré les critères ESG dans le processus de décision d'investissement :

En amont du processus, les investisseurs ou chargés d'affaires s'assurent que l'activité de l'entreprise étudiée ne fait pas partie des activités exclues : énergies fossiles, armement, tabac, pornographie, jeux d'argent, non-respect des principes fondateurs du cadre bioéthique, agriculture intensive, activités spéculatives.

Dans la phase de préinvestissement, à partir d'un questionnaire ESG et d'échanges avec les dirigeants, l'équipe des investisseurs et chargés d'affaires analyse la sensibilité du management aux enjeux ESG, l'avancement de l'entreprise dans une démarche à impact positif, les principaux impacts environnementaux et sociaux de l'entreprise, en lien notamment avec les ODD (Objectifs de développement durable).

Cette analyse se traduit par une note intégrée à la grille de cotation globale du dossier étudié, base de la prise de décision.

Par ailleurs, des audits ESG peuvent être réalisés de la phase d'étude des dossiers pour appréhender la maturité ESG, les principaux enjeux et risques en matière de durabilité, pour lesquels pourront être identifiés 2-3 objectifs, ainsi que les indicateurs et le calendrier pour mesurer l'atteinte de ces objectifs.

Le but sera d'accompagner la participation dans la définition et la mise en place d'un plan de progrès ESG et impact.

PHASE DE DÉTENTION

Pendant la phase de détention, une analyse des enjeux ESG des participations de Sodero Gestion est réalisée grâce aux éléments suivants :

- Pour les entreprises récemment entrées en portefeuille ou en cours d'entrée : analyse effectuée lors du processus d'investissement, complétée par l'audit ESG réalisé par un cabinet externe.
- Pour les entreprises déjà en portefeuille : échanges avec les dirigeants, complétés par un questionnaire ESG détaillé (basé sur les recommandations de France Invest) mis en place depuis 3 ans.

L'objectif à terme de ces analyses est d'identifier 2 à 3 objectifs, indicateurs spécifiques pouvant être suivis pendant la durée de détention, au même titre que les indicateurs financiers.

Par ailleurs, Sodero Gestion développe auprès des entreprises de son portefeuille un programme de :

- Sensibilisation aux enjeux ESG : webinaires, ateliers, échanges entre pairs.
- Accompagnement dans leur démarche d'amélioration liée à la prise en compte des enjeux ESG : analyse des enjeux avec la responsable RSE de Sodero Gestion, et par exemple identification de prestataires susceptibles d'apporter un conseil.

2. CONTENU, FRÉQUENCE ET MOYENS UTILISÉS POUR INFORMER LES SOUSCRIPTEURS

Conformément à ses obligations réglementaires, Sodero Gestion rend publique les informations en matière de durabilité sur son site internet. Cela comprend les politiques relatives aux risques en matière de durabilité, ainsi que ceux liés au changement climatique et à la biodiversité, les politiques de rémunération des collaborateurs en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, et la transparence sur la prise en compte des incidences négatives. Ces éléments sont revus et, le cas échéant, mis à jour, à minima annuellement.

Sodero Gestion a déployé des moyens en interne en recrutant Amélie André en tant que Directrice ESG et Impact qui a pour mission de mettre en œuvre notre stratégie ESG et impact.

Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe front office prend pleinement part à la mise en application de notre démarche, notamment dans l'analyse ESG et impact de dossiers d'investissement et le suivi des sociétés que nous accompagnons. Nous favorisons la participation de nos collaborateurs à des formations dédiées, organisées par des acteurs de place comme France Invest et/ou des cabinets spécialisés.

Afin de nous aider à élaborer notre plan d'action, nous nous faisons accompagner par Toovalu, un cabinet spécialisé dans la mesure carbone et la mesure des impacts.

Depuis 3 ans, le rapport annuel d'activité a deux des FPCI Transmettre et Pérenniser I et II inclut une annexe ESG qui décrit les performances du portefeuille et des participations sur certains critères tels que la création d'emplois, l'écart salarial, la mesure de l'empreinte carbone, le taux d'accidentologie et d'absentéisme, le partage de la valeur, la formalisation des politiques.

Ce rapport est transmis aux souscripteurs avant le 30 juin suivant la fin de l'année concernée.

Le contenu de l'analyse ESG découle des réponses au questionnaire évoqué ci dessus en 1., transmis aux entreprises du portefeuille et des échanges avec les dirigeants.

L'objectif de Sodero Gestion est de généraliser cette analyse ESG annuelle à tous les fonds et mandats gérés par Sodero Gestion.

3. ADHÉSION À UNE CHARTE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES RELATIFS AU RESPECT D'OBJECTIFS ESG



Charte d'engagement des Investisseurs pour la Croissance (France Invest)

Sodero Gestion a signé en mai 2014 la charte de France Invest d'engagement des Investisseurs pour la croissance qui définit 16 engagements pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance, sujets sur lesquels les sociétés de capital investissement ont une influence majeure.

Charte Parité (France Invest)

Sodero Gestion a signé en février 2020 la charte de France Invest "favoriser la parité femmes-hommes dans le capital investissement et dans les entreprises".

La charte est compensée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et les entreprises. Parmi les objectifs : atteindre d'ici 2030, 25% de femmes ayant une responsabilité dans les décisions du comité d'investissement, 40% de femmes dans les équipes d'investissement.

Sodero Gestion est en cours de signature des PRI car elle respecte ses 6 principes, notamment la prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement, dans les politiques et pratiques d'investissement, l'incitation des sociétés investies à reporter leurs données ESG. Elle est enfin en cours de signature de la charte sur le partage de valeur de France Invest.

Sodero Gestion est par ailleurs adhérente d'initiative territoriale comme les Dirigeants Responsables de l'Ouest (DRO), l'association Ruptur, l'association de la Convention des Entreprises pour le climat (CEC) et Sodero est partie prenante des initiatives nationales tels que le groupe Sustainability de France Invest et le groupe impact des sous-jacents de l'institut de la Finance durable.

Charte sur le partage de valeur (France Invest)

Sodero Gestion est en cours de signature de la charte sur le partage de valeur de France Invest qui consiste à promouvoir des mécanismes de partage de valeur pour la société de gestion et pour les entreprises dans lesquelles elle investit.

Sodero Gestion est par ailleurs en cours de signature des PRI car elle respecte ses 6 principes, notamment la prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement, dans les politiques et pratiques d'investissement, l'incitation des sociétés investies à reporter leurs données ESG.

Sodero Gestion est enfin adhérente d'initiatives territoriales comme les Dirigeants Responsables de l'Ouest (DRO), l'association Ruptur, l'association de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et Sodero est parties prenantes des initiatives nationales tels que le groupe Sustainability de France Invest et le groupe impact des sous-jacents de l'institut de la Finance durable.





Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Aucun des fonds ou mandats gérés par Sodero Gestion ne sont classés article 8 (promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales) ou article 9 (ayant pour objectif l'investissement durable ou une réduction des émissions de carbone). Deux nouveaux fonds sont en cours de levée et seront classés article 8 et article 9.

